

39 - JOUANNETAUD-VALLEE - 17042019 - 20H39

Sujet: [INTERNET] Objet enquête publique projet éolien LES AILES DU PUY DU RIO

De : Jean Luc Jouannetaud <jouannetaud@hotmail.fr>

Date : Wed, 17 Apr 2019 20:39:20 +0000

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Copie à : "jouannetaud.jean-luc@neuf.fr" <jouannetaud.jean-luc@neuf.fr>

Objet : Enquête publique projet éolien « les ailes du Puy du Rio » - LAURIERE (87)

Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne, Messieurs les enquêteurs publics,

Vous allez étudier le projet des 4 éoliennes sur Laurière, un autre projet de 5 à 7 éoliennes se prépare sur ma commune de Folles, et aussi des éoliennes à Bersac...

Pourquoi une telle folie d'éoliennes dans notre paysage campagnard ???... Quel avenir pour l'écologie ? pour le tourisme « vert » ??? Pourquoi serions-nous obligés de subir toutes ces éoliennes dont nous ne voulons pas !!!!! Je vous informe que je suis **contre** les éoliennes quelque soit le projet et le lieu d'implantation !!!!

Les éoliennes de Laurière, de Folles, de Bersac, vont créer des nuisances visuelles en sabotant notre tranquille paysage limousin : je ne veux pas de ces « ventilateurs géants » dans mon paysage, je ne veux pas voir leurs feux clignotants de jour comme de nuit. Je pense que nos visiteurs et touristes ne viendront plus visiter notre belle campagne et personne ne viendra s'installer dans nos villages et dans des communes « ventilées » ?

Les éoliennes de Laurière, de Folles, de Bersac, vont créer des nuisances sonores qui vont impacter la santé humaine et animale (animaux sauvages et domestiques, migrateurs), nous avons des espèces d'insectes et d'oiseaux, de chauves-souris, de busards, de grues, que nous perdrons par collisions avec ces éoliennes.

Les éoliennes de Laurière, de Folles, de Bersac, vont créer des nuisances sur nos routes pour amener les matériaux nécessaires en grande quantité (des tonnes de béton, de ferrailles, de câbles, ...) : il faudrait subir la circulation soutenue sur nos routes de tous ces camions, le bruit de cette circulation intensive, l'usure des routes, cette fréquentation dégradera nos routes et nous devrons les réparer et financer leur entretien ; elles vont obliger à déforester des parcelles de bois, à creuser des terrains cultivables et des bocages, nous ne voulons pas accepter ces destructions de notre environnement naturel !!!! Les éoliennes sont des outils industriels qui n'ont pas leur place au milieu de nos prés, de nos bois : elles ne doivent pas être posées là comme des bougies sur un gâteau !!!! je ne veux pas les voir chaque jour !!!!

Si vous autorisez les éoliennes de Laurière, de Folles, de Bersac, nous serions cernés quelque soit la direction dans laquelle nous nous tournerons : c'est impossible et inadmissible !!!!!

Votre prédécesseur avait invalidé en 2008 un projet à Laurière pour des éoliennes de 120 mètres de hauteur, aujourd'hui la société Quadran veut nous en installer quatre d'une hauteur de 180 mètres. Au total, elles dépasseront les monts de Sauvagnac et seront positionnées sur la crête voisine à Laurière, de sorte qu'on ne verra qu'elles dans cette direction.... Si d'autres sont autorisées à Folles et à Bersac, nous serons dans un champ d'éoliennes géantes : c'est de la folie industrielle !!!!

Les éoliennes de Laurière seront visibles de toutes les communes voisines : Bersac, Saint Sulpice Laurière, Folles, Bessines, Arrènes, Saint Goussaud, Bénévent, Marsac, Fursac et même de La Souterraine (située à environ 17 kms) ; les éoliennes de la Souterraine ne font que 120 mètres de hauteur et sont « dans un creux » mais nous les voyons déjà ; alors celles de Laurières seront visibles à plus de 40 kilomètres ...et sur presque la moitié de notre département et sur le département voisin de Creuse....Tous ces habitants n'ont pas été informé de cette réalité...et ils n'ont pas été consultés...

Comment est-il possible de valider un tel projet alors que les élus des Conseils Départementaux de Haute Vienne et de Creuse, du Conseil Régional (Nouvelle Aquitaine) essaient de valoriser le tourisme vert et l'économie locale en Limousin ???

Qui paiera les dettes lors du démantèlement ?

La société QUADRAN propose de financer le démontage des éoliennes à hauteur d'un budget de 50.000 euros alors que le prix actuel d'un démantèlement est de minimum 500.000 euros (10 fois plus cher !!!!)

Sachant qu'il faudra bien sur multiplier par quatre cette somme !!! Ce prix approximatif est prévu au tarif de 2019. Combien cela coutera en 2039 ????

Les propriétaires ayant loué leurs terrains devront payer les démantèlements, ou malheureusement peut-être leurs descendants....S'ils ne peuvent pas payer ces démantèlements, ce sera encore le budget communal de Laurière qui sera amputé : comment la commune de Laurière pourra-t-elle financer ??? L'Etat mettra-t-il la main à la poche en 2039 ??? pour toutes les communes concernées ???

Je pense que d'autres projets moins nuisibles pourraient être étudié et comparativement apporteront moins de conséquences négatives si le seul objectif poursuivi n'est pas exclusivement de faire de l'argent « sur notre dos » ...

Monsieur Le Préfet, messieurs les enquêteurs publics, je vous demande de prendre en compte tous ces arguments en défaveur de ce projet d'éoliennes à Laurière, (et plus tard à Folles et à Bersac), afin de décider d'un refus de ce projet.

Je vous prie de recevoir, monsieur Le Préfet, messieurs les enquêteurs publics, l'expression de mes salutations respectueuses.

Marcelle VALLEE - « Le Cluzeau » -Folles (87250).